La Gazette du P'tit Paris

Journal communal de Rexpoëde

Chères rexpoëdoises, Chers rexpoëdois,

C'est toujours un vrai plaisir de mettre à votre disposition un nouveau numéro de cette Gazette du P'tit Paris parce que c'est surtout une des occasions pour l'équipe éditoriale de communiquer à la population, de lui apporter des informations au plus proche de l'actualité.



Dans ce numéro, vous ferez la connaissance de notre nouveau Directeur Général des Services, David Aernouts. Il prend le relais de Carolyne Debruyne, arrivée à Rexpoëde en août 2020 et qui a fait le choix de réorienter son devenir professionnel sur un projet plus personnel. Au nom du Conseil Municipal, je veux juste la remercier publiquement de ces presque quatre années passées au village, à votre service, avec beaucoup de conviction, d'efficacité et de professionnalisme.

Je l'avais fait à la cérémonie des vœux, le 5 janvier dernier, mais je renouvelle mes mots de bienvenue à l'abbé Sobrie que vous découvrirez dans cette publication.

Au titre des bonnes nouvelles, saluons la réouverture de notre boulangerie par Thomas et Séverine Waryn, en dépôt de pain pour le moment en espérant une formule plus artisanale « boulangerie-pâtisserie », fabrication sur place, après la période probatoire.

Une autre bonne nouvelle est le déménagement du Centre Social « La Passerelle » dans les locaux de l'ancienne mairie, de quoi lui donner davantage d'espaces mais aussi de confidentialité pour que les adhérents, les familles, n'aient plus à passer par la mairie pour accéder à ses services, peut-être l'opportunité également d'un nouvel élan pour le renouvellement du projet d'agrément, voire de son statut.

Dans les prochains mois, vous serez sollicités sur des sujets aussi importants que

- la démocratie avec les élections européennes prévues le dimanche 9 juin pour lesquelles, je le rappelle, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire au regard de l'article L9 du Code Electoral,
- la Participation Citoyenne, une évolution du dispositif « Voisins Vigilants », pour laquelle une réunion publique est envisagée dans la deuxième quinzaine de juin.

Dès à présent et sous l'impulsion de la CCHF, la lutte contre le frelon asiatique devient une priorité. C'est une espèce exotique invasive. Elle peut être la cause de problèmes de santé pour les personnes, de l'extinction d'insectes pollinisateurs, des abeilles notamment, et par voie de conséquences de ravages sur les écosystèmes, sur la production de fruits particulièrement. Soyons vigilants !

[Les informations relatives à la lutte contre le frelon asiatique sont disponibles en mairie.]

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 43^{ème} numéro de notre Gazette du P'tit Paris.

Bien à vous et très cordialement,

Bruno BRONGNIART

Maire

Gazette n° 43 avril - mai - juin 2024



